

CATÉGORIES

- Beiträge
- Communiqué de presse
- Evènements
- Medienmitteilung
- News
- Rapports annuels
- Veranstaltungen

ARCHIVES

- septembre 2019
- août 2019
- juillet 2019
- juin 2019
- mai 2019
- avril 2019
- mars 2019
- février 2019
- janvier 2019
- décembre 2018
- novembre 2018
- octobre 2018
- septembre 2018

BASSE DE 86 % DE LA CONSOMMATION DE SACS PLASTIQUES

L'initiative volontaire du commerce de détail porte ses fruits : les sacs plastiques à usage unique sont de moins en moins demandés. En 2018 également, la consommation a chuté de 14 pour cent par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2016, la baisse a ainsi dépassé 361 millions d'unités l'an dernier.

La consommation de sacs plastiques jetables est en constante diminution. Alors que 417 781 000 de ces sacs étaient vendus aux caisses des détaillants en 2016, ce chiffre a chuté de 84 % à 66 112 000 sacs en 2017 et de 14 % à 56 569 000 sacs en 2018. La comparaison entre 2016 et 2018 fait apparaître une tendance remarquable, avec une diminution de plus de 86 %, soit de 361 212 000 sacs en plastique, ou trois fois la circonférence de la terre en alignant les sacs dans leur longueur.

L'objectif de réduction initial a donc déjà été largement dépassé. La distribution de sacs plastiques à usage unique aux caisses des magasins vendant principalement des denrées alimentaires doit diminuer encore de quelque 70 à 80 pour cent d'ici 2025. En octobre 2016, Swiss Retail Federation et la Communauté d'intérêt (CI) du commerce de détail ont passé un « accord de branche visant à réduire la consommation de sacs plastiques jetables » afin de trouver un moyen pragmatique et convivial de réduire les déchets plastiques, plutôt que de recourir à l'interdiction. L'accord précise qu'aucun sac plastique jetable gratuit n'est plus remis aux caisses des magasins depuis le début de l'année 2018. Entre-temps, plus de 30 entreprises du commerce de détail alimentaire ont adhéré à l'accord. Les chiffres encourageants ci-dessus montrent que la décision de la Confédération d'éviter les interventions disproportionnées était la bonne et que les initiatives volontaires de la branche peuvent se révéler plus efficaces.